

COMTOIS CÉLÈBRE

Désiré DALLOZ



Fils de Claude Jérôme Victor DALLOZ, négociant lapidaire, maire du village en 1795 et de Marie Pierrette HUGON-JANIN, il est tout d'abord écolier à Septmoncel, puis poursuit ses études au collège de Saint-Claude

Il entre en 1809 à l'étude BAVOUX Fils à Saint-Claude comme clerc, et en trois ans montre tant de dispositions qu'en 1811, son patron lui conseille de partir pour Paris où l'attend le frère de l'avoué, Nicolas BAVOUX, professeur à la Faculté de droit.

En 1814, il collabore à la rédaction du *Journal des Audiences* de la Cour de cassation et des cours d'Appel et en 1816, il en est le directeur.

Inscrit au Barreau de la cour royale de Paris, il prête serment le 11 août 1817. Il plaide avec talent dans les procès d'assise où se jugent les multiples complots politiques de la révolution contre Louis XVIII.

En 1823, il est nommé Avocat à la cour de cassation et aux conseils du Roi.

Désiré DALLOZ est élu Président de l'ordre des avocats près de la cour de cassation en 1836 et en 1837.

C'est avec son frère (Armand) qu'il crée une maison d'édition spécialisée en publications juridiques. Encore aujourd'hui, les Codes DALLOZ dont le code civil sont plus que jamais d'actualité.

En 1837, il est brillamment élu député du Jura et sera réélu en 1839, 1842 et 1846. Au Parlement, il siège à droite parmi les conservateurs.

Désiré DALLOZ contribua largement à l'amélioration du réseau routier jurassien pour lequel, de 1847 à 1848, il fit attribuer plus de 6 millions de francs de subventions par l'Etat.

On lui doit la construction : des lacets de Septmoncel, de la route des Bouchoux et du pont suspendu de Saint Claude.

Désiré DALLOZ repose au cimetière du Père LACHAISE, division 17

